

Mgr Bourget et le père Querbes, deux personnes qui se comprennent

Robert Bonnafous, csv

Un récent communiqué de la direction générale nous apprenait que le 27 février 2006, à Lyon (France), la cause de béatification du père Louis Querbes était bel et bien en route : nomination d'un tribunal diocésain et d'une commission de spécialistes et d'archivistes (présidée par le frère Robert Bonnafous). Ce dernier, auteur du livre *UN FONDATEUR CONTRARIÉ LOUIS-QUERBES*, a choisi les textes suivants en réponse à une demande de la revue *Viateurs en Mission* : « *J'apprécierais que l'auteur du tome II de Louis Querbes m'indique ce qu'il jugerait lui-même comme la quintessence des cinquante pages traitant de la FONDATION DE L'OBÉDIANCE DU CANADA.* »

Extraits de *UN FONDATEUR CONTRARIÉ,
LOUIS QUERBES*,
Tome II, Chapitre 11
« *La fondation de l'obédience du Canada* ».

Mgr Bourget débarqua au Havre le 1er novembre 1846. Après une visite à Rouen et à Paris, il se rendit au Mans pour régler le départ pour le Canada des frères de Saint-Joseph et des pères de Sainte-Croix. Puis, sur la route vers Rome où il allait rencontrer le nouveau pape Pie IX élu le 16 juin précédent, il s'arrêta à Lyon.



Le Père Louis Querbes

Tel qu'il apparaît en page frontispice des trois tomes de *Louis Querbes...*, une biographie critique établie par le F. Robert Bonnafous.

(Le portrait ci-contre est le plus ancien, conservé, du fondateur des Clercs de Saint-Viateur.)

Le 3 décembre, il rencontra le cardinal de Bonald qui, à propos des frères de Saint-Viateur, fut clair : « *L'Évêque, en arrivant à Lyon, écrit Mgr Bourget dans son journal, se présente à l'Archevêché pour y offrir ses hommages au Cardinal de Bonald qui fut on ne peut plus bon et honnête. Cependant il fut très opposé à ce que M. Querbes fît un établissement de ses Frères de Saint-Viateur à Saint-Charles de L'Industrie [Joliette], prétendant qu'il ne pouvait*

pas en avoir de suffisamment préparés pour cette fondation. » Malgré cela, Mgr Bourget vit le père Querbes le lendemain et il y eut un accord entre eux : « L'Évêque, continue le journal, fit le voyage de Lyon à Vourles [maison mère de la congrégation] avec un des frères de Saint-Viateur, établis à Fourvière, visita le Noviciat qui lui parut très bien composé, et convint avec M. Querbes qu'il emmenait avec lui en Canada trois ou quatre de ses Frères.

Il souscrivit à toutes les conditions exprimées dans le Mémoire ci-annexé [un mémoire rédigé par le curé de Joliette], parce qu'elles entrent toutes dans le but de l'Institut. Il fit preuve de bonne volonté en promettant à l'Évêque de faire pour la fondation du Canada le meilleur choix possible. » Rien n'est dit comment l'un et l'autre passèrent sur le veto mis par le cardinal au départ des frères ou comment le père Querbes a convaincu Mgr Bourget que les frères étaient assez formés pour partir.

Ce qui est sûr, c'est qu'entre les deux ecclésiastiques un courant de confiance et de sympathie s'est établi d'emblée. Le supérieur a informé l'évêque de l'histoire de la société et des difficultés rencontrées. Mgr Bourget en prend note d'une manière détaillée. Quant au portrait qu'il brosse du père Querbes, il est d'une belle longueur pour quelqu'un qui est pressé, qui voit beaucoup de personnes et tient une correspondance suivie avec son diocèse : *Je profite d'un moment que me laisse le tourbillon du voyage, écrit-il à M. Manseau [curé de Joliette], pour vous annoncer la bonne nouvelle que j'emmènerai avec moi quatre Frères de Saint-Viateur. J'ai la confiance que leur digne fondateur en sera content, et vous aussi, M. le Vicaire Général, et pour vous en convaincre, je vous dirai en peu de mots que leur capacité ne saurait être douteuse sous le rapport de l'instruction, car il leur faut obtenir en France un brevet de l'Université avant d'être employés à l'enseignement; ce qui ne s'accorde pas au premier venu. Or, ceux qui seront à la tête de la Fondation seront munis des certificats qui attesteront qu'ils auront passé par cette formalité.*

Sous le rapport religieux, je vous dirai d'abord que M. Querbes, au jugement de Mgr le Cardinal de Bonald, qui m'en a fait plusieurs fois l'éloge, est un Prêtre très distingué du Diocèse de Lyon, et méritant d'être promu à des postes importants, si le soin de sa société de Frères ne le fixait à Vourles dont il est Curé. J'ajoute que cet excellent [un blanc] a envoyé son Maître des Novices se former chez les Jésuites et qu'il a obtenu qu'un des Pères allât dans les premiers temps de sa fondation examiner et diriger son Noviciat une fois chaque semaine; et qu'encore maintenant un de ces bons Pères y va faire sa visite, sans parler de la retraite annuelle qui se fait sous la direction de l'un d'eux. Vous reconnaissez à ces traits l'homme de Dieu; et je dois vous dire qu'en le voyant j'ai été pénétré d'affection et de respect pour ce serviteur de Dieu. Sous le rapport de l'Industrie, nous aurons pour commencer un agriculteur, du moins je l'espère; et c'est l'esprit de l'Institut d'ouvrir toutes sortes d'ateliers pour apprendre aux jeunes gens des métiers qui leur conviennent. Aussi M. Querbes n'a-t-il fait aucune difficulté de souscrire à tout le contenu de votre excellent mémoire. À mon retour de Rome, j'irai passer un dimanche à Vourles pour y prendre les derniers arrangements ».

De son côté, le père Querbes apprécia les qualités de Mgr Bourget qui devint une sorte d'ami. C'est l'impression que donnent les lettres échangées entre les deux ecclésiastiques, du moins celles qui sont archivées (23 lettres de l'évêque et 14 du supérieur). Plus tard, en 1855, l'évêque séjourna plusieurs semaines à Vourles et le père Querbes lui soumit son manuscrit du commentaire des statuts sur lequel Mgr Bourget proposa des corrections et des améliorations.

(...) Le père Querbes ne pouvait suivre que de loin le développement de la congrégation au Canada et s'en remettre à Mgr Bourget. L'éloignement, l'impossibilité de voir par lui-même, la complexité de situations qui lui étaient inconnues en tant que Français et, bien entendu, la confiance qu'il avait en Mgr Bourget ne pouvaient que pousser le supérieur à cette sorte de dépossession de son autorité et de son rôle de fondateur.

Il s'en remettait à la sagesse et à la direction de l'évêque. Au besoin, il le lui rappelait, comme il le fit après avoir appris l'indiscipline de deux religieux :

« Monseigneur, permettez-moi d'appeler votre attention sur notre colonie du Canada; Vous en êtes le Père, Vous avez réchauffé son berceau; Votre présence au milieu de nous a été une source de bénédictions pour notre maison; Vous m'avez laissé de précieux conseils et des notes plus précieuses encore, dont j'ai fait mon profit dans la rédaction que vous m'avez recommandée pour une nouvelle édition de notre Directoire. Eh bien ! Monseigneur, c'est à genoux que je vous supplie d'ajouter une grâce à tant d'autres, celle d'une direction ferme, précise et immédiate à l'égard de nos frères du Canada et surtout de leur Supérieur à qui je viens d'écrire de ne rien faire de tant soit peu important sans l'agrément de Votre Grandeur. »

Au cours de son séjour en Europe, en 1847 et surtout en 1854-1856, Mgr Bourget et le père Querbes eurent le temps de se voir, de se jauger et de s'apprécier. Cela les dispensait de longues considérations épistolaires

VIATEURS EN MISSION • No 299 juin 2006
